

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2017**

Le Conseil Municipal de LONGES, dûment convoqué le 21 mars 2017, s'est réuni le 28 mars 2017 à 20 heures 30 sous la Présidence de Monsieur Lucien BRUYAS, Maire.

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE : M. Lucien BRUYAS, M. Didier TESTE, Mme Murielle BOIRON, M. Sylvain RIVORY, Mme Peggy VIDAL, M. Marc GADOUD, M. Fabrice FOND, M. Christophe BROSSON, M. Stéphane SABOT, M. Arnaud DURILLON, Mme Yvette BONNARD M. Joël BALLAS, Mme Régine DUC.

Membres absents excusés : Mme Valérie MASIULIS

Secrétaire de séance : Mme Peggy VIDAL

**SEANCES DU 14 ET 28 FEVRIER 2017**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les compte rendus des séances des 14 et 28 février 2017

**TAUX D'IMPOSITION 2017**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le maintien des taux d'impositions 2016 pour l'année 2017, à savoir :

Taux de Taxe d'Habitation : 15,13% - Base : 591.900 €

Produit pour la commune : 89.554 €

Taux de Taxe Foncière Bâtie : 10,85%- Base : 390.200 €

Produit pour la commune : 42.337 €

Taux de Taxe Foncière Non Bâtie : 28,18%- Base : 51.300 €

Produit pour la commune : 14.456 €

Taux de C. Foncière des Entreprises : 8,97%- Base : 27.400 €

Produit pour la commune : 2.458 €

Total des produits pour la commune : 148.805 €

**COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2016 – BUDGET PRIMITIF 2017**

**BUDGET LOGEMENTS**

Le Conseil Municipal, approuve le compte administratif 2016 dressé par Monsieur le Maire et le compte de gestion dressé par le percepteur de la commune, qui peut se résumer ainsi :

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses :	8.246,13 €
Recettes :	27.767,65 €
Résultats de l'exercice :	+ 19.521,52 €
Résultats de clôture :	+ 37.346,22 €

**INVESTISSEMENT**

Dépenses :	271.119,54 €
Recettes :	66.455,71 €
Résultats de l'exercice :	- 204.663,54 €
Résultats de clôture :	- 39.766,34 €

Affecte les résultats comme suit :

Compte 1068

Excédents de fonctionnement capitalisés : 37.346,22 euros

Compte 001 – Dépenses

Report à nouveau investissement : 39.766,34 euros

Compte 002 – Recettes

Report à nouveau fonctionnement : 0 euros

Adopte à l'unanimité, le budget primitif 2017 qui s'établit comme suit :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses	68.473,64 €
Recettes	68.473,64 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses	42.727,42 €
Recettes	42.727,42 €

**COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2016 – BUDGET PRIMITIF 2017**

**BUDGET AMENAGEMENT URBAIN**

Le Conseil Municipal, approuve le compte administratif 2016 dressé par Monsieur le Maire et le compte de gestion dressé par le percepteur de la commune, qui se résume ainsi :

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses :	169.948,63 €
Recettes :	169.837,74 €
Résultats de l'exercice :	- 110,89 €
Résultats de clôture :	- 1.810,40 €

**INVESTISSEMENT**

Dépenses :	200.179,00 €
Recettes :	167.040,30 €
Résultats de l'exercice :	- 33.138,70 €
Résultats de clôture :	- 80.732,94 €

Affecte les résultats comme suit :

Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : 0 euros

Compte 001 – Déficit d'investissement - Dépenses : 80.732,94 euros

Compte 002 – Dépenses - Report à nouveau fonctionnement : 1.810,40 euros

Adopte à l'unanimité, le budget primitif 2017 qui s'établit comme suit :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses 267.357,94 €  
 Recettes 267.357,94 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses 409.086,68 €  
 Recettes 409.086,68 €

**COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2016 – BUDGET PRIMITIF 2017**  
**BUDGET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, approuve le compte administratif 2016 dressé par Monsieur le Maire et le compte de gestion dressé par le percepteur de la commune, qui se résume ainsi :

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 25.651,81 €  
 Recettes : 34.529,15 €  
 Résultats de l'exercice : + 8.877,34 €  
 Résultats de clôture : + 18.049,55 €

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 22.276,75 €  
 Recettes 16.386,59 €  
 Résultats de l'exercice : - 5.890,16 €  
 Résultats de clôture : + 7.778,11 €

Affecte les résultats comme suit :

Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : 0 euros

Compte 001 – Excédent d'investissement - Recettes : 7.778,11 euros

Compte 002 – Recettes - Report à nouveau fonctionnement : 18.049,55 euros

Adopte à l'unanimité, le budget primitif 2017 qui s'établit comme suit :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses 38.227,66 €  
 Recettes 38.227,66 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses 50.649,55 €  
 Recettes 50.649,55 €

**COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2016 – BUDGET PRIMITIF 2017**

**BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, approuve le compte administratif 2016 dressé par Monsieur le Maire et le compte de gestion dressé par le percepteur de la commune, qui peut se résumer ainsi :

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 572.754,27 €  
 Recettes : 620.965,92 €  
 Résultats de l'exercice : + 47.941,65 €  
 Résultats de clôture : + 94.478,62 €

**INVESTISSEMENT**

Dépenses : 527.951,69 €  
 Recettes 475.231,38 €  
 Résultats de l'exercice : - 52.720,31 €  
 Résultats de clôture : - 47.625,86 €

Affecte les résultats comme suit :

Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : 79.738,50 euros

Compte 001 – Dépenses d'investissement – Report à nouveau : 47.625,86 euros

Compte 002 – Recettes - Report à nouveau fonctionnement : 14.740,32 euros

Adopte à l'unanimité, le budget primitif 2016 qui s'établit comme suit :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses 700.478,74 €  
 Recettes 700.478,74 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses 669.007,32 €  
 Recettes 669.007,32 €

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2017**

Le Conseil Municipal examine les demandes de subventions adressées par différents organismes et associations pour l'année 2017. Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de ne pas accorder de subventions à :

- AFSEP
- SECOURS CATHOLIQUE

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Vu la délibération du 16 juin 2008 instituant le droit de préemption urbain sur les zones U et AU du PLU, vu les déclarations d'intention d'aliéner présentées par , notaire à Saint Symphorien d'Ozon (Rhône) pour un immeuble, cadastré sous le numéro AK692 ;



Considérant que ces biens ne sont pas concernés par un projet communal, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de ne pas appliquer son droit de préemption urbain pour ce bien.

#### **PRESENTATION DES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA CHARPIERE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les orientations d'aménagement du quartier de la Charpière dans le cadre de la révision du P.L.U.

Il précise que la zone à aménager représente une surface de 1,69 hectare pour environ 40 logements (27 logts/ha).

Il demande aux conseillers municipaux de réfléchir sur le devenir de cette zone sachant que toutes les hypothèses sont envisageables y compris l'abandon de l'aménagement de cette zone.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal fait lecture :

- D'un courrier de remerciements l'Association des

Habitants de Dizimieux—Section Course pour l'attribution d'une subvention de 334 € pour le Grand Cycliste de Longes

- D'un courrier de remerciements de la paroisse de Longes pour la réfection du plafond de la cure, en particulier pour Guy et Dominique PEILLON, agents techniques de la commune.

Monsieur Fabrice FOND fait part d'une plainte d'une habitante du hameau de Dizimieux concernant l'arrêt du car scolaire devant sa maison. Les travaux étant, pour l'instant, terminés, une demande sera faite auprès des Cars Faure afin de retrouver les arrêts initiaux.

Monsieur Didier TESTE, adjoint à la voirie, informe des travaux de voirie devant être faits dans l'année sur le territoire de la commune :

- La Bernardière
- Chemin des Tourettes
- La Planche (points à temps)
- Rue du Château (points à temps)
- La Durantière (points à temps)
- Rue des Sagnes à Dizimieux

**L'ORDRE DU JOUR ETANT TERMINE,  
LA SEANCE EST LEVEE A 22h30**



## **ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

Le bureau de vote pour les élections présidentielles sera ouvert de 8H à 19H et non 18H comme habituellement.

**LE SECRETARIAT DE MAIRIE SERA FERME  
DU 24 AVRIL AU 26 AVRIL INCLUS**

### **PERMANENCE MAIRIE**

Une permanence pour la location de la salle d'animation de Longes est organisée tous les 2<sup>o</sup> samedis du mois de 10h à midi à la mairie de Longes

### **RECENSEMENT DES JEUNES POUR L'APPEL A LA DEFENSE**

Les jeunes gens ayant atteint 16 ans doivent se faire recenser à la mairie le mois de leur anniversaire. L'attestation de recensement fournie est ensuite indispensable pour passer un examen, pour s'inscrire à la conduite accompagnée, ...

## CHANT DU 1er MAI

Dans la nuit du 30 avril au 1er mai, les jeunes de la commune chanteront le mai. Ils passeront dans chaque maison de la commune pour vous demander des œufs pour la traditionnelle omelette du 1er mai.

Réservez leur un bon accueil ou laissez leur des œufs à l'entrée de votre habitation.

Les jeunes de plus de 16 ans peuvent participer à cette fête traditionnelle.

## MARCHE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Cette année, la marche de la communauté de communes de la Région de Condrieu aura lieu le dimanche 4 juin à l'espace intercommunal Pierre BRET à Trèves. Les trois communes du plateau : Les Haies Longes Trèves sont chargées de l'organisation de cette marche.

S'agissant d'une manifestation qui peut attirer jusqu'à 800 participants, la commune recherche des bénévoles pour aider à l'organisation.

Si vous êtes intéressé, merci d'appeler soit Murielle BOIRON au 0689721348, soit Valérie MASIULIS au 0472249118.

## FETE DES CLASSES EN 7

**ELLE SE DEROULERA LE DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017**

**Dans la salle d'animation**

**VOUS ETES NE EN**

**2007, 1997, 1987, 1977, 1977, 1957, 1947, 1937, 1927**

**VOUS N'AVEZ PAS ÉTÉ CONTACTÉ ET VOULEZ PARTICIPER A LA FETE**

**CONTACTEZ Murielle BOIRON AU 04.72.24.90.50**



### Les Amis de la Chapelle de Nuzières

L'Association des amis de la Chapelle de Nuzières, organise "une assemblée de prière" le Lundi de Pâques (17/04/2017) à 10h30 à la Chapelle de Nuzières.

S'en suivra le verre de l'amitié offert par l'Association.

Nous partagerons le repas pour ceux qui le souhaite.  
*(chacun emmène salé et/ou sucré, et nous mettrons tout en commun; les tables et bancs seront prévus par les membres de l'Association.)*

On vous attend nombreux !

LES CONCERTS DE POCHE

**Vassilena SERAFIMOVA**  
multi-percussions  
marimba

**Thomas ENHCO**  
piano

Bach Mozart  
Saint-Saëns  
Piazzolla  
Enhco ...

Dimanche 9 avril  
à 17h

**Les Haies**  
Salle des fêtes  
Place de la Mairie - 49430  
LIBRE PARTICIPATION  
Réservations : 06 76 61 83 91

# RETOUR EN ENFANCE

Repas dansant  
organisé par les Jeunes de Longes

**Samedi 22 avril 2017**

à partir de 19h30

à la salle d'animation  
de Longes

SOIRÉE  
DÉGUISÉE

## MENU

Salade tomate mozzarella  
au pesto et jambon cru  
ou  
Quiche aux 4 fromages

\*\*\*

Sauté de volaille au Colombo  
Pomme de terre en persillade  
ou

Pavé de saumon aux citron  
Risotto aux champignons

\*\*\*

Fromage

Glace à l'italienne

20€



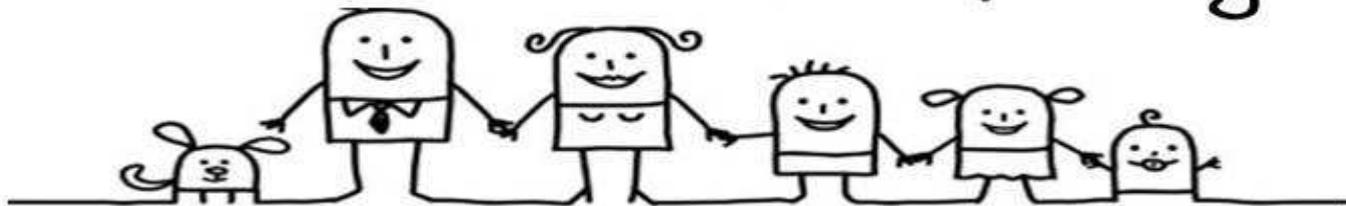
Réservation  
jusqu'au  
15 avril 2017

Boiron Priscilla  
06 63 11 98 65

Bruyas Stéphane  
06 27 51 04 76



# Association Familiale de Longes



## RANDONNÉE PÉDESTRE

MERCREDI 26 avril 2017

Départ 10h00 du terrain de pétanque de Longes.

Pique Nique tiré du sac.

Retour prévu vers 15h30-16h00 au village,  
le goûter sera offert par l'Association.



PARTICIPATION GRATUITE ET OUVERTE A TOUS :

Adhérents ou non adhérents,

Enfants, Parents, Grands-parents, Amis...

# Concert

## Samedi 22 Avril à 20h

### Complexe Sportif et Culturel Du Fautre (Trêves)

Entrée libre

Ouverture avec la  
Chorale Castel Seniors  
de Châteauneuf



Suivi du groupe  
**Non Sens**  
avec leurs chanteurs Marie  
Claire Boiron de Longes et  
Ludovic Thil des Haies

Pour finir, en  
seconde partie,  
**La Chorale  
des Quatre  
Vents**



Organisé par  
La Chorale des quatre vents